

# Recours date élections SNCF

## La CGT Cheminots déboutée en justice

Le Tribunal de Grande Instance de Bobigny a débouté ce jour la CGT dans sa requête visant à repousser la date des élections professionnelles CE et DP, au sein du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

Les élections CE, DP, CS et CA se dérouleront donc bien le 19 novembre 2015.

L'UNSA-Ferroviaire accueille ce jugement avec satisfaction.

La tentative de la CGT de reporter la date des élections, à des fins électoralistes, a échoué. Après la décision de la Direccte, c'est une grande victoire pour les cheminots et les salariés du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

